



Obligation de changer son n° de portable

Par **zameo**, le **08/07/2008** à **11:52**

Dans quel cas peut on obliger quelqu'un a changer de n° de portable, est-ce possible pour protéger une personne handicapée psychique

Par **citoyenalpha**, le **08/07/2008** à **13:27**

Bonjour

Sans autres éléments votre question ne peut obtenir de réponse.

pouvez vous préciser le contexte svp

Dans l'attente de vous lire

Par **zameo**, le **09/07/2008** à **14:33**

bonjour,

je précise ma demande:

ma fille ne peut s'empêcher d'appeler régulièrement son ex ami, pour lequel elle a fait plusieurs tentatives de suicide, qui la frappait et la rabaissait. Il lui répond et entretient avec elle une relation tantot "amoureuse", tantot tres agressive: il lui tient des propos du style : "moi je suis en parfaite santé, j'ai mes deux jambes, ce n'est pas comme toi qui n'a plus d'avenir...", il l'insulte "pauvre conne...." Ce sont des SMS qu'elle m'a montré.

Mais elle ne peut s'empecher de le contacter, malgré tout. j'ai supprimé le portable, elle s'en ai acheté un autre, Nous avons supplié le jeune homme de changer son n° et de ne plus répondre, il nous a envoyé promener.
Peut on l'obliger à s'éloigner ?

Par **jeetendra**, le **13/07/2008** à **09:19**

bonjour, elle a quel âge votre fille, cordialement

Par **zameo**, le **14/07/2008** à **09:20**

officiellement 23ans, mais 15 dans sa tête